
NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

<i>1.1. TYPE</i>	<i>1.2. CODE DU SITE</i>	<i>1.3. DATE DE COMPILATION</i>	<i>1.4. MISE A JOUR</i>
H	FR8212004	200204	200712

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

CODE DE SITES NATURA 2000

FR8201771

1.6. RESPONSABLE(S):

DIREN Rhône-Alpes / S.P.N. - I.E.G.B. - M.N.H.N.

1.7. APPELLATION DU SITE:

ENSEMBLE LAC DU BOURGET-CHAUTAGNE-RHONE

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:

DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:

DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

200604

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 5 46 3

W/E (Greenwich)

LATITUDE

45 46 28

2.2. SUPERFICIE (HA):

8204,00

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

206

MAX

518

MOYENNE

236

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

NOM DE LA RÉGION

% COUVERT

FR711

Ain

18

FR717

Savoie

82

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine

Atlantique

Boreale

Continentale

Macaronesienne

Mediterranéenne

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
------	--------------	------------------	------------------------	---------------------------	-----------------------

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
		Nidific.	Hivern.	Etape				
A022	<i>Ixobrychus minutus</i>		6p		B	B	C	B
A023	<i>Nycticorax nycticorax</i>	P			C	B	B	C
A081	<i>Circus aeruginosus</i>	1p	1-5i		C	C	A	C
A073	<i>Milvus migrans</i>		>10p		C	A	C	C
A119	<i>Porzana porzana</i>		0-1p		C	C	C	C
A215	<i>Bubo bubo</i>	3p			C	B	C	C
A229	<i>Alcedo atthis</i>	>10p			C	B	C	C
A236	<i>Dryocopus martius</i>	P			D			
A272	<i>Luscinia svecica</i>		6-10p		C	B	A	C
A338	<i>Lanius collurio</i>		>10p		D			
A379	<i>Emberiza hortulana</i>		<10p		C	B	A	C
A029	<i>Ardea purpurea</i>		P		C	B	A	C

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION			EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire		Population	Conservation	Isolement	Globale
		Nidific.	Hivern.	Etape				
A004	<i>Tachybaptus ruficollis</i>		30-200i		C	B	C	B
A005	<i>Podiceps cristatus</i>		< 3000i		B	B	C	B
A036	<i>Cygnus olor</i>		300-500i		B	B	C	B
A059	<i>Aythya ferina</i>		000-7000		B	B	C	B
A061	<i>Aythya fuligula</i>		000-5000		B	B	C	B
A067	<i>Bucephala clangula</i>		30-90i		B	B	C	B
A070	<i>Mergus merganser</i>		40-80i		B	B	C	B
A125	<i>Fulica atra</i>		000-12000		B	B	C	B

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	75
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1
Forêts caducifoliées	13
Couverture totale	100 %

Autres caractéristiques du site

Entre Alpes et Jura, cette zone comprend le plus grand lac naturel entièrement français et ses marais attenants. Ces derniers font le lien avec le cours du Rhône pris en compte sur la totalité de son parcours commun aux départements de l'Ain et de la Savoie.

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Le lac du Bourget et les marais attenants jouissent de nombreux statuts prouvant l'intérêt national et européen du site : site inscrit, Z.N.I.E.F.F., loi littoral, arrêté préfectoral de protection de biotope et Z.I.C.O (zone importante pour la conservation des oiseaux)..

L'intérêt du site pour les oiseaux vient de la juxtaposition de plusieurs habitats aquatiques et humides (plans d'eau libre, roselières et herbiers aquatiques, prairies et landes humides, boisements alluviaux, bancs de gravier, lônes...) et de quelques prairies méso-xérophiles.

Plus de 100 espèces se reproduisent sur le site, dont 12 espèces inscrites à l'annexe I de la directive Oiseaux.

Ce site est également un lieu d'hivernage très intéressant pour plusieurs espèces d'oiseaux d'eau (essentiellement Grèbes et anatidés).

Inclus dans ce site, l'arrêté de protection de biotope des îles de Malourdie est une vaste forêt alluviale de 420 hectares gérée par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie.

4.3. VULNERABILITE

- Aménagements hydroélectriques sur le fleuve Rhône risquant d'altérer le dynamisme fluvial avec pour conséquences éventuelles la modification des phénomènes hydrologiques, l'eutrophisation, la dégradation de la vie aquatique du fleuve, la perte des petits milieux aquatiques périphériques...
- Dégénérescence des roselières aquatiques (lac du Bourget notamment)
- Atterrissement des marais littoraux
- Dérangement des oiseaux en période de nidification ou d'hivernage.
- Abandon des pratiques agricoles traditionnelles sur les prairies humides conduisant à une évolution vers le boisement.
- Intensification de certaines pratiques agricoles se traduisant par du drainage ou de la mise en culture de prairies.

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

Propriété privée, Association ou groupement, Collectivité régionale ou locale, Domaine public de l'Etat.

4.6. DOCUMENTATION

Document d'objectifs en cours d'élaboration

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR05	5
FR12	52
FR14	2
FR17	40

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR05	Rives sud du lac du Bourget	+	1
FR05	Iles de Chautagne Malourdie	+	4
FR14	Le Grand Port	*	0
FR14	Conjux	+	0
FR14	Sud du lac du Bourget	+	1

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
100	A B C	5	+ 0 -
110	A B C	5	+ 0 -
140	A B C	5	+ 0 -
162	A B C	2	+ 0 -
200	A B C	80	+ 0 -
220	A B C	80	+ 0 -
301	A B C	5	+ 0 -
504	A B C	5	+ 0 -
621	A B C	80	+ 0 -
690	A B C	80	+ 0 -
701	A B C	10	+ 0 -
803	A B C	5	+ 0 -
810	A B C	5	+ 0 -
870	A B C	5	+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

Le Conservatoire du patrimoine naturel de Savoie gère les arrêtés de protection de biotope et les zones de Chautagne actuellement proposées.

GESTION DU SITE ET PLANS

Document d'objectifs (en cours d'élaboration)

7. CARTE DU SITE

Carte physique

<i>N° NATIONAL DE LA CARTE</i>	<i>ECHELLE</i>	<i>PROJECTION</i>	<i>DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)</i>
IGN 45	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	SCAN EDR 25
IGN 51	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	SCAN EDR 25

() Référence à l'existence de données numérisées*

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE